

Procédés de composition

Musique

Ajouter le contenu du tableau
SECONDAIRE au contenu du tableau
PRIMAIRE

Définition : Un procédé de composition est une façon de faire, une méthode qui a pour but de créer une oeuvre musicale.

SECONDAIRE

Augmentation	Un procédé de composition où une mélodie, un thème ou un motif est représenté avec des valeurs rythmiques plus longues que celles déjà utilisées.
Permutation	La permutation fait référence au fait de changer l'ordre des choses. Donc, en contexte de création musicale, il s'agit de modifier la succession des mesures ou des sections.
Insertion	Procédé qui consiste à insérer un extrait musical, plus ou moins long, dans une œuvre. Contrairement au collage, cette insertion sera utilisée comme leitmotiv d'une intention, d'un sentiment, d'un sens à transmettre. La même insertion peut se retrouver plusieurs fois dans une même œuvre.
Manipulation de timbres	La manipulation de timbres consiste à utiliser des techniques instrumentales différentes. Par exemple, ajouter une sourdine ou utiliser un registre extrême et peu habituel de l'instrument ciblé afin de manipuler le timbre de celui-ci.
Couplet-refrain	Dans une chanson, le couplet est l'une des deux structures mélodiques constitutives se déroulant en alternance avec le refrain et dont la principale caractéristique est de présenter des paroles différentes à chaque nouvelle exposition, ce qui permet de faire évoluer le contenu du récit 1,2. Par opposition, le refrain, quant à lui, répète habituellement les mêmes paroles et la même mélodie. Il peut aussi être considéré comme une forme.

Il est aussi possible d'utiliser des formes simples à des fins de composition : ABA, thème et variations, des formes simples.